CAISSE DES ECOLES

CAISSE DES ECOLES DE CHATELLERAULT

NOTE D'INFORMATION

La Caisse des écoles a pour mission d'encourager et de faciliter la fréquentation des écoles publiques maternelles et élémentaires **par des aides financières aux élèves** :

- soit en leur procurant les livres et fournitures de classe
- soit en leur accordant des participations aux classes transplantées et ateliers de pratique artistique
- soit en leur accordant des participations pour les sorties éducatives
- soit en leur accordant des participations pour des interventions ponctuelles

La Caisse des écoles porte également le projet de réussite éducative.

Les personnes qui désireraient devenir **adhérent ou membre sociétaire** doivent se faire inscrire et verser la cotisation d'un montant de **3€** par personne. Deux possibilités :

- soit auprès des directrices et directeurs des écoles publiques maternelles et élémentaires.
- soit au service Education de la Mairie auprès de Madame PASCREAU-DUGUET, **jusqu'au vendredi 18 janvier 2013 à 16 heures**.

D'autre part, **le 4 février 2013**, auront lieu à la Mairie, les élections des six membres représentant les sociétaires au comité de la Caisse des écoles.

Pour être candidat, il suffit de venir vous inscrire au service Education de la Mairie **avant le vendredi 18 janvier 2013 à 16 heures**.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

⇨ si vous avez versé votre cotisation
⇨ si votre(vos) enfant(s) fréquente(nt) l'école publique maternelle ou élémentaire.